

DÉC 2008

N°8

PAYS DE NEUFCHATEAU

ACTIONS

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La piscine en plein essor

- Zone de Champ le Roi : deux magasins en plus
- Le compostage domestique
- Bienvenue sur le sentier des Hauts-Bois !

SOMMAIRE

Éditorial p 3

Interactions p 4-7

- La découverte de vos élus et de leurs délégations
- La communauté de communes : utilité et mode d'emploi

Dossier piscine p 8-11

- La piscine en plein essor
- Une multitude d'activités
- Zoom sur le club de Néo-plongée
- Informations pratiques

Économie p12-13

- Zone de Champ le Roi : deux magasins en plus
- Emmaüs 88 : pour une économie solidaire
- Le Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (PLAB) en ligne
- Zone Petite-Champagne : Fluid Concept ouvre la marche

Environnement p14-15

- Un geste facile et très utile : le compostage domestique
- Un nouvel engin à la déchetterie
- 2009, l'année du tri
- L'opération d'amélioration des vergers touche à sa fin

Tourisme p 16-17

- Randonnée
Bienvenue sur le sentier des Hauts-Bois !
- Gérard Kopf : « L'office de tourisme est un trait d'union ». Interview
- 1^{er} prix de beauté pour la chapelle de Beauregard

Focus p 18

- Sartès : balades entre places et fontaines

Jeux p 19

- Un, deux, trois... prêts ? TRIEZ !



ACTIONS

Le magazine de
la Communauté de Communes
du Pays de Neufchâteau

N° 8 – Décembre 2008
Semestriel imprimé
à 7 000 exemplaires
Dépôt légal décembre 2008

Administration

11, bis rue Sainte-Marie 88300 Neufchâteau
Tél. 03 29 94 08 77
contact@paysdeneufchateau.com

- Directeur de la publication : Simon Leclerc
- Rédactrice en chef : Béatrice Laot
- Création, réalisation et rédaction : Scoop Communication
- Crédits photos : Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau, Alexandra Joutel, mairie de Maxey-sur-Meuse, Sergey Khachatryan, Sébastien François, NL shop, Jean-François Bodenreider (Club néo-plongée), Jean-Luc Bellert, Christophe Schmid
- Impression : Deklic Graphique





édito

Être plus fort, ensemble...

Nous le savons tous, l'intercommunalité est l'avenir de nos territoires et s'imposera bientôt devant d'autres collectivités territoriales.

Fier de notre ouest vosgien, nous sommes décidés à nous mobiliser pour lui conserver son authenticité et lui offrir un avenir prospère.

Dans ce but, il est indispensable de travailler ensemble, toutes sensibilités confondues pour favoriser et doper le développement économique de ce territoire, garantir la cohérence de ses projets d'aménagement et améliorer votre qualité de vie au quotidien.

La CCPN rassemble 13 communes. Elle est devenue un véritable acteur au niveau :

- Développement économique
- Aménagement du territoire
- Protection et valorisation de l'environnement
- Loisirs et qualité de vie

Nous travaillons d'ores et déjà sur d'importants projets et nous y engagerons toute notre énergie.

"En construisant ensemble, nous serons forcément plus forts pour nous faire entendre et obtenir de nouveaux financements pour mener à bien nos missions", tel est le credo des élus de la CCPN.

Faites-nous part de vos remarques, de vos suggestions, de vos rêves...

Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous.

Simon LECLERC
Président de la CCPN



Élus et délégations

Simon LECLERC



Président
Maire de Neufchâteau

Michel ADAM



*1^{er} vice-président,
chargé du développement
économique et
des finances*
Maire Rebeville

Frédéric HANCE



*2^e vice-président,
chargé des
services à
la population*
Maire de Liffol-le-Grand

Pascal CABLEY



*3^e vice-président,
chargé de l'environnement
et des déchets ménagers*
Maire de Certilleux

Raymond VOIRIOT



*4^e vice-président,
chargé du site
de Niémont*
Maire de Tilleux

Philippe EMERAUX



*5^e vice-président,
chargé du tourisme
et du patrimoine rural*
Maire de Rollainville

Claude FAUVET



*6^e vice-président,
chargé de
l'habitat
et de l'urbanisme*
Maire de Maxey-sur-Meuse

**La CCPN compte
13 communes membres :**

- Certilleux : 248 habitants
- Circourt-sur-Mouzon : 232 habitants
- Greux : 144 habitants
- Liffol-le-Grand : 2 524 habitants
- Maxey-sur-Meuse : 267 habitants
- Moncel-sur-Vair : 241 habitants
- Mont-lès-Neufchâteau : 266 habitants
- Neufchâteau : 7 533 habitants
- Pompierre : 219 habitants
- Rebeville : 264 habitants
- Rollainville : 326 habitants
- Sartes : 92 habitants
- Tilleux : 61 habitants



Délégués titulaires :

Michel DENNY



Délégué de la commune de Certilleux

Jean-Marie PETELOT



Maire de Circourt-sur-Mouzon

Jean-Pierre VOILQUIN



Délégué de la commune de Circourt-sur-Mouzon

Gilles ANDRIOT



Maire de Greux

Jean-Luc GEOFFROY



Délégué de la commune de Greux

Michel DEANTONI



Délégué de la commune de Liffolle-Grand

Jean-Yves HANANIA



Délégué de la commune de Liffolle-Grand

Jacky LEDRAPPIER



Délégué de la commune de Maxey-sur-Meuse

Frédéric TISSIER



Maire de Moncel-sur-Vair

Alexis DUMONT



Délégué de la commune de Moncel-sur-Vair

Christiane SIMONET-CAMBON



Maire de Mont-lès-Neufchâteau

Christophe TIRLICIEN-JASIAKIEWIETZ



Délégué de la commune de Mont-lès-Neufchâteau

Jacques CAPDEVILLE



Délégué de la commune de Neufchâteau

Claudine CLAUDOT



Déleguée de la commune de Neufchâteau

Patrice BERARD




Délégué de la commune de Neufchâteau

Pierre GRIMM



Délégué de la commune de Neufchâteau

Jean-Bernard THOUVENOT



Maire de Pompey

Daniel THOUILLOT



Délégué de la commune de Pompey

Christine GARDEUX



Déleguée de la commune de Rebeuville

Claire PREVOT



Déleguée de la commune de Rollainville

Odette MOUGIN



Maire de Sartes

Jean-Claude GENIN



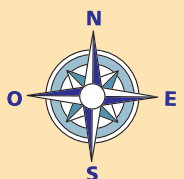
Délégué de la commune de Sartes

Maryse PHILIPPOT



Déleguée de la commune de Tilleux

Nancy



Neufchâteau



Communauté de communes

Créée en 1996, la Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau regroupe aujourd'hui treize communes et a en charge six compétences.

Lusine Sorepla.



“L’union fait la force”, dit le vieil adage. Il pourrait à lui seul résumer le principe et la motivation d’une communauté de communes. Mais concrètement, de quoi s’agit-il ? “C’est un regroupement de communes créé à leur initiative sur un territoire donné et qui exerce des compétences que les commu-

nes adhérentes ont accepté de lui transférer”, répond Béatrice LAOT, directrice des services de la Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau (CCPN). Premier avantage, donc, pour les communes : se décharger de compétences lourdes (financièrement et/ou structurellement), qui seront désormais gérées en commun. “Prenons l’exemple des ordures ménagères, reprend Béatrice LAOT. Il est impossible pour une petite ou moyenne commune de s’équiper seule, tant pour le ramassage que pour la gestion des déchets. Dans ce cas, les communes ont intérêt à se regrouper pour investir ensemble”. Ce qui a abouti à la création de nombreux syndicats

intercommunaux, sur lesquels sont souvent venues se calquer les communautés de communes. La CCPN elle-même est issue de l’ancien SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple)

de l’agglomération néocas-trienne. L’autre intérêt d’une intercommunalité est de mieux répartir les charges d’un équipement sur l’ensemble de ses utilisateurs. “Prenons cette fois



Utilité et mode d'emploi

l'exemple de la piscine, poursuit Béatrice LAOT. Toutes les communes alentour en profitent ! En étant intercommunale, tout le monde participe à son fonctionnement... c'est plus équitable". Enfin, troisième avantage : se regrouper permet de faire plus de choses et parfois des économies d'échelle non négligeables pour certains projets ou travaux. C'est surtout le cas du développement économique qui reste la principale compétence de la CCPN.

Compétences...

Parmi les compétences d'une communauté de communes, deux sont obligatoires : le développement économique du territoire (création de zones d'activités, de bâtiments-relais pour les entreprises, aides) et

l'aménagement de l'espace. Les autres sont optionnelles et dépendent des choix des communes adhérentes. Ainsi, la CCPN a reçu quatre autres compétences en héritage : l'environnement (collecte des déchets ménagers, déchetterie, espaces naturels), les services à la population (piscine intercommunale, réseau des bibliothèques du Pays de Neufchâteau), l'habitat et l'urbanisme (ravalements de façades, opération programmée pour l'amélioration de l'habitat) et le tourisme (développement et promotion, Office de Tourisme, camping intercommunal).

... et fonctionnement

Constituée de 13 communes qui représentent 13 000 habitants, la CCPN fonctionne avec



un budget annuel de 4,25 M€ (chiffres 2007), issu des quatre taxes locales (professionnelle, d'habitation, foncières sur le bâti et le non bâti), des dotations et subventions publiques, et du produit de ses services. Son personnel est composé de 28 agents permanents et ses élus sont renouvelés tous les six ans, au même rythme que les équipes municipales puisque tous sont des conseillers municipaux délégués à la communauté de communes. Le conseil de la CCPN regroupe 30 délégués titulaires (deux minimum par commune), dont un président et six vice-présidents, qui se réunissent environ tous les deux mois. Six commissions thématiques (une par vice-président) se réunissent également trois à quatre fois par an. ■

Pour en savoir plus :
www.paysdeneufchateau.com
Contacts et renseignements
au 03 29 94 08 77 et à
contact@paysdeneufchateau.com

Réalisations-phares



Ouverture du site du Niémont (déchetterie) en 2003, opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée en 2007, création de sentiers de randonnées, opération d'amélioration des vergers... La liste des réalisations de la CCPN est longue et variée, mais contient aussi et surtout la création de zones d'activités (59 % de ses investissements en 2007). Aujourd'hui, la communauté en compte quatre, la plus récente étant la ZAC Petite-Champagne, toute fraîche de 2008 et dont le premier terrain est vendu (lire en page 13). Celle de Liffol-Le-Grand, de son côté, en est à six entreprises, dont la fabrique de meubles Delaroux (déjà basée dans la commune, mais en quête de bâtiments plus grands), la société VD3E, spécialisée dans le recyclage de déchets électriques et électroniques et les transports GIRARD EST. Deux terrains sont encore disponibles. La zone commerciale de Champ-le-Roi, en revanche, est remplie ! Créée en 2001 afin d'élargir l'offre commerciale de Neufchâteau et éviter la fuite des clients vers les grands pôles, elle regroupe aujourd'hui 13 magasins et bientôt deux de plus. À noter que, depuis son ouverture, la CCPN soutient en parallèle le commerce de centre-ville, à travers une opération de redynamisation de l'artisanat et du commerce (ORAC) qui a permis de faire arriver 300 000 € de subventions pour les commerçants.



Dates clés

- **1996** : Création de la CCPN, qui ne comprend au départ que deux communes, Neufchâteau et Liffol-le-Grand, qui souhaitaient se regrouper pour promouvoir le développement économique du territoire.
- **1997** : Certilleux les rejoint.
- **1999** : 9 autres communes (Circourt-sur-Mouzon, Greux, Maxey-sur-Meuse, Moncel-sur-Vair, Pompierre, Rebeuville, Rollainville, Sartres, Tilleux) intègrent à leur tour la CCPN.
- **2006** : Adhésion de Mont-lès-Neufchâteau.



La piscine en plein essor !



Richement équipée et très conviviale, la piscine intercommunale Gabriel Bodenreider attire un large public. Faisons le point sur l'un des services les plus populaires du territoire et qui ne cesse de s'améliorer pour toujours mieux satisfaire ses usagers.

La piscine intercommunale Gabriel Bodenreider a accueilli 34 000 usagers en 2007, dont 12 000 résident dans la Communauté de Communes et 22 000 résident à l'extérieur. Il faut y ajouter les scolaires (24 000 entrées) et les participants aux activités des clubs (9 000 entrées). C'est dire si cette structure

joue un rôle territorial fort. Et ce, jusqu'aux départements voisins. "Elle attire globalement un public situé dans un rayon de 30 km et qui vient aussi bien des Vosges, de la Meuse, de la Meurthe-et-Moselle que de la Haute-Marne", souligne Nathalie Merlin, technicienne au bureau d'études de la CCPN. Un succès cer-

tainement dû à l'absence d'autres structures, et aussi aux immenses atouts de la piscine en elle-même : deux bassins (un petit et un grand), complétés par une aire extérieure ouverte à la bronzette et aux jeux de plein air en été, un espace "forme et bien-être" très développé (deux cabines UVA, un hammam, deux

saunas, une salle de relaxation). Que demander de plus à une piscine ? Rien à première vue, et pourtant...

Travaux et nouveau souffle

Pourtant, la structure était plutôt déficitaire ces dernières années. C'est pourquoi la Communauté de Communes



a décidé de redonner un nouveau souffle à la belle, en redynamisant son fonctionnement. Depuis la rentrée 2008, une foule d'activités ont ainsi été mises en place, accompagnées d'un gros investissement en matériel (lire en pages suivantes). Un programme de travaux, entrepris l'an dernier, est également en cours de réalisation. La piscine date en effet de 1987 et n'était plus toute jeune. "Tout l'espace forme a été rafraîchi", indique Nathalie Merlin. Les vestiaires, de leur côté, ont été entièrement refaits (carrelage, douches, casiers). Coût de ces réalisations : 200 000 €. Mais le programme ne s'arrête pas là : 15 000 € de travaux sont également prévus pendant la fermeture annuelle de la piscine, du 15 décembre au 11 janvier. Il s'agira cette fois de faire l'isolation du local de rangement, de changer les trois grandes portes vitrées donnant sur l'aire extérieure, de s'assurer de l'étanchéité des joints de carrelage des fonds de bassin et surtout de séparer les fonctionnements des deux bassins, de manière à avoir deux eaux différentes et à des températures différentes. "Cela représente un double intérêt, explique Nathalie. Le premier est de limiter les

risques bactériologiques. À l'heure actuelle, si un bassin est contaminé, l'autre l'est aussi. Le second est de pouvoir chauffer l'eau du petit bassin sans avoir à chauffer en même temps toute l'eau du grand. De nouvelles activités en eau chaude, pour les tout-petits ou les seniors par exemple, pourraient ainsi être envisagées". Enfin, un projet de bain bouillonnant est aussi à l'étude pour compléter l'offre de l'espace "forme et bien-être". La piscine a un bel avenir devant elle.

Une équipe musclée et conviviale

Au sein de la Communauté de Communes, Nathalie Merlin et Aurélie Laumond, directrice des ressources humaines,

ont en charge la gestion de la piscine. Dans son fonctionnement, l'équipe de la piscine est composée de trois agents d'entretien, également responsables de l'accueil (Christine, Josée et Dolorès, sans oublier Patricia, leur remplaçante attitrée) et de cinq maîtres-nageurs sauveteurs (Serge, Jean-Marie, Virginie, Suzy et Maxime). Outre la surveillance des bassins, ces derniers ont aussi en charge l'animation des activités de la piscine (cours d'aquagym, de natation et activités ludiques du vendredi soir). ■



Dates et chiffres clés

1963

C'est la date de création de la première piscine. Reconstruite en 1987, sous la compétence du SIVOM de Neufchâteau, elle a été reprise par la Communauté de Communes en 1996.

3^e

Aujourd'hui, la piscine Gabriel Bodenreider représente le 3^e gros pôle de la CCPN, après le développement économique du territoire et les déchets ménagers. En 2007, la CCPN a consacré 10 % de ses investissements (200 000 €), et 15 % de son budget fonctionnement (650 000 €) à la piscine.

44

C'est le nombre d'écoles profitant de la structure : 14 de la CCPN, 14 des Vosges hors CCPN, 8 de Meurthe-et-Moselle et 8 de Haute-Marne. Il faut y ajouter quatre collèges et lycées et trois autres établissements pédagogiques (AFPIA, IMT, CAT).

9 700 €

C'est la dépense consacrée en 2007 par la CCPN à la prise en charge du transport des enfants des écoles de la Communauté de Communes jusqu'à la piscine.

Le saviez-vous ?

La piscine Gabriel Bodenreider a été baptisée ainsi en l'honneur de celui qui est à l'origine de sa construction. Pharmacien, maire de Neufchâteau de 1958 à 1963, Gabriel Bodenreider a également été conseiller général des Vosges.



Une multitude d'activités

Depuis septembre 2008, la piscine intercommunale propose toute une série d'activités nouvelles, pour lesquelles elle n'a pas hésité à investir 4 000 € de matériel. Au premier rang viennent les très populaires cours d'aquagym, auparavant proposés par des associations et clubs divers. Selon une nouvelle réglementation, cette activité ne pouvait plus être dispensée par des non-professionnels. Les maîtres-nageurs de la piscine ont donc pris la relève, pour des cours qui ont toujours autant de succès : 10 séances par semaine, dont certaines affichent complet (25 personnes maximum), une fréquentation de près de 85 % et une petite nouveauté : pour garder le rythme, les cours se passent désormais en musique !

Autre succès : les cours de natation, pour adultes et enfants, proposent huit créneaux par semaine, pour différents niveaux (familiarisation, apprentissage, perfectionnement). Un cours de nage avec palmes s'est également ajouté le lundi matin, de 9 h 15 à 10 h, dans lequel il reste encore de la place (palmes fournies par la piscine). Pour les plus jeunes, une animation ludique gratuite a lieu tous les vendredis de 17 h 45 à 18 h 45 dans le petit bassin. Encadrés par un maître-nageur, les enfants (accompagnés de leurs parents) peuvent s'éclater en musique à différents jeux d'eau : toboggan, tapis, ballons...

Enfin, une nocturne est désormais proposée le vendredi soir jusqu'à 21 h 15, aussi bien pour les bassins que pour l'espace forme. Un nouveau créneau qui comble la forte demande exprimée par les personnes actives. À noter que viennent s'ajouter à cela toutes les activités pro-



posées par les clubs et associations : l'école de natation du Club nautique et celle de Liffol-le-Grand (AJAL), le Club de plongée, le Club de water-polo et le Club adultes (nage loisir et espace forme), sans oublier les scolaires et les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Châtenois, Liffol-le-Grand et Neufchâteau.

Bref, une piscine bien remplie, parfois de 7 h jusqu'à 22 h 30 !





Zoom sur le club Néo-Plongée

notre public aux adolescents", note Jean-Luc Bellert. Le club a d'ailleurs réalisé un gros investissement en matériel (palets, crosses, gants, buts) en vue de cet objectif.

En dehors des activités en piscine, Néo-Plongée organise aussi des sorties de nage en eaux vives (ou hydro-speed), c'est-à-dire des descentes de rivières de montagne avec flotteur. Une fois par mois, les adeptes partent dans le Morvan faire un week-end de descentes de La Cure. Et une fois par an dans les Alpes. Quelques entraînements ont également lieu à la belle saison dans les eaux vives du Mouzon ou de la Meuse. Des sorties au lac de la Mouche, près de Langres, ont également lieu pendant l'année.

Le club, affilié à la Fédération française d'études et de sports sous-marins, regroupe en tout près de 80 adhérents, sachant qu'une vingtaine en moyenne vient juste sur une année pour apprendre à plonger avant de partir en vacances. Car le but des cours en piscine est en effet de se préparer à plonger en milieu naturel. Le club offre en effet la possibilité de passer les niveaux 1 et 2, qui permettent d'aller jusqu'à 20 m de profondeur avec ou sans encadrant. Enfin, si vous êtes tenté, mais que vous hésitez, venez faire une séance d'essai. C'est gratuit ! ■

Cours uniquement adultes, tous les mardis soir de 20 h à 22 h 30.
Adhésion annuelle : 90 €. Renseignements au 03 29 89 65 05 ou au 03 29 94 17 10 et sur le site www.neo-plongee.fr

Ils sont une cinquantaine à se retrouver tous les mardis soir dans et sous l'eau de la piscine intercommunale. Les uns avec masques et bouteilles, les autres avec palmes et planches. Ils, ce sont les membres du club de plongée de Neufchâteau : le club Néo-Plongée. "Les cours sont assez libres, explique Jean-Luc Bellert, encadrant. Une partie vient apprendre à plonger, une autre vient surtout faire des longueurs avec

palmes, c'est comme on veut". Certains peuvent même en profiter pour s'entraîner à l'apnée. Mais ce qui est sûr, c'est que la deuxième partie du cours est entièrement réservée au hockey subaquatique, qui prend tout l'espace. "Nous avons repris les entraînements depuis un an, après plusieurs années d'arrêt. Et nous souhaitons vraiment développer cette activité à l'avenir, créer une équipe officielle et élargir

Infos pratiques

Ouverture au public :

- **Période scolaire :** lundi 10h-12h et 17h30-19h15, mercredi 15h-18h30, jeudi 17h30-19h, vendredi 17h30-21h15, samedi 14h-18h, dimanche 9h30-12h45.
 - **Petites vacances :** lundi 15h-19h, mardi 10h-12h et 14h-19h, mercredi 15h-19h45, jeudi 10h-12h et 14h-19h, vendredi 10h-12h et 14h-19h45, samedi 14h-18h, dimanche 9h30-12h45.
 - **Fermeture annuelle :** du 15 décembre 2008 au 11 janvier 2009 inclus.
- NB :** Les bonnets de bain sont obligatoires dans les bassins.

Tarifs :

- Adultes :** 3,50 € / 2,50 €*.
Enfants 6-12 ans : 2,60 € / 1,60 €*.
Enfants + 12 ans : 2,60 € / 2 €*.
Étudiants et chômeurs : 2 €. **Familles nombreuses (3 enfants et +) :** 1,70 € par personne.
- Forfait sauna-hammam-piscine :** 8,70 € / 6,70 €*.
Solarium UVA (sur rendez-vous) : 6,70 € / 5 €*
(* Pour les résidents de la CCPN sur justificatif de domicile.
- Aqua gym :**
60 € par trimestre
Lundi : 9h15-10h ; 12h15-13h ; 16h45-17h30 ; 20h-20h45.



Mardi : 16h15-17h.
Jeudi : 16h45-17h30 ; 20h-20h45.
Vendredi : 16h45-17h30.
Samedi : 9h30-10h15 ; 10h30-11h15.

Cours de natation :

tarifs dégressifs (se renseigner à la piscine)
Mercredi : 8h45-9h30 ; 10h30-11h15 ; 14h-14h45 (deux cours) ; Samedi : 11h15-12h (deux cours) ; 12h-12h45 (deux cours).

Nage avec palmes :

35 € par trimestre (palmes fournies). Lundi : 9h15-10h.
Renseignements à la piscine au 03 29 94 18 60 ou à la CCPN au 03 29 94 08 77. ■

Neufchâteau

Zone Champ le Roi Deux magasins en plus !

Et de treize ! La zone commerciale de Champ le Roi a fêté cet été l'arrivée de deux nouveaux venus : les magasins Gitem et Noz. Le premier, spécialisé dans la vente d'appareils électroménagers, a engendré la création de six emplois, tout comme le second, spécialisé dans la vente discount de produits de déstockage. Le nombre d'enseignes présentes sur la zone s'élève désormais à treize. Deux autres vont bientôt les rejoindre, ce

qui finira de remplir l'espace disponible. Depuis son ouverture en 2001, la zone de Champ le Roi a permis la redynamisation et le renforcement de l'offre commerciale sur le secteur de Neufchâteau. Elle a également permis la création de près de 90 emplois en sept ans. ■

Site Internet de la CCPN :
www.paysdeneufchateau.com/
> rubrique **Entreprendre**

Le PLAB en ligne

Le Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois (PLAB) vient de lancer son nouveau site internet à l'adresse www.plab.org. Très moderne, ce site portail offre une vitrine aux 80 adhérents de l'association et donne accès, pour les internautes, à un large catalogue de produits.

Créé en 1992 et basé à Liffolle-Grand, le PLAB regroupe la plupart des industriels lorrains de l'ameublement bois. Son but est de promouvoir et d'accompagner le développement économique des entreprises de ce secteur. ■



Emmaüs 88

Pour une économie solidaire

Depuis septembre, l'antenne locale d'Emmaüs 88 a déménagé sur la zone industrielle Les Torrières à Neufchâteau, dans l'un des bâtiments-relais de la Communauté de Communes.

D'avantage d'espace et plus de chauffage : les permanents et bénévoles de l'association, ainsi que les clients du point de vente, sont ravis ! Dépendant

directement du siège d'Emmaüs 88, basé à Rambervillers, l'antenne locale de Neufchâteau, installée auparavant rue Gohier, a été créée en avril 2007. Son

but : récupérer les objets dont les gens ne veulent plus (avec possibilité d'enlèvement à domicile gratuit) et les revendre d'occasion, à bas prix.

Quels objets ? livres, bibelots, vaisselle, textile, jouets, meubles, luminaires, électroménager, informatique, vélos, outils, mais à la seule condition qu'ils soient en bon état. Car si les Communautés Emmaüs emploient des compagnons qui réparent les objets, les Comités d'Amis d'Emmaüs (comme Emmaüs 88) œuvrent sans. "Nous pouvons cependant créer des emplois solidaires, dans le cadre d'un chantier d'insertion, explique Dorothee Richard, permanente. Mais l'antenne est encore trop jeune pour porter un tel projet". La structure en reste donc pour le moment à son objectif premier, qui est d'aider les personnes dans le besoin.

"Néanmoins, précise Dorothee Richard, la vente est ouverte à tous les publics, pas uniquement aux gens modestes". Une autre priorité de l'antenne est de s'insérer dans son environnement, en cherchant à créer des partenariats sociaux avec d'autres structures de solidarité locale. Elle recherche également des bonnes volontés, hommes ou femmes, afin de renforcer son équipe d'une dizaine de bénévoles. "Il ne s'agit que de quelques heures par semaine pour débarrasser, nettoyer et installer". L'appel est lancé. ■

Emmaüs 88,
Z.I. Les Torrières, 80 rue des Riaux à Neufchâteau.
Ouvert aux dons du mardi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Vente le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.
Renseignements au 03 29 94 05 75 ou à emmaus-neufchateau@orange.fr



Zone Petite-Champagne Fluid'Concept ouvre la marche

Neufchâteau/Rebeuville

Première à avoir signé pour s'installer sur la ZAC Petite-Champagne, Fluid'Concept est une entreprise néocastrienne, spécialisée dans la maîtrise de l'énergie du bâtiment.



L'entrée actuelle de la société.

À l'heure actuelle, la ZAC Petite-Champagne est encore déserte, mais plus pour très longtemps. "Nous nous installerons dans le courant de l'année 2009, le permis de construire est en cours", signale Gilles Henry, le directeur de Fluid'Concept. Basée rue Saint-Jean à Neufchâteau, l'entreprise est en effet la première à avoir signé pour la nouvelle zone créée en 2008 par la CCPN. Située au sud de Neufchâteau, la ZAC Petite-Champagne compte actuellement neuf terrains viabilisés et représente une surface de 8 ha, dédiés à l'industrie, aux services et à l'artisanat. Fluid'Concept relève de la seconde catégorie, spécialisée, comme son nom l'indique, dans les fluides, comprenez les flux d'énergies. "Notre cœur de métier est la maîtrise de l'énergie du bâtiment. Nous intervenons, en collaboration avec les architectes, sur la conception des fluides d'un bâtiment, c'est-à-dire le chauffage, la climatisation, l'isolation thermique et l'électricité. Puis nous suivons les travaux d'installation", explique Gilles

Henry. Cette ingénierie comprend l'ingénierie et la maîtrise d'œuvre des installations techniques du bâtiment, mais aussi maîtrise des énergies renouvelables (bois, solaire, géothermie), conception de constructions bioclimatiques, calculs thermiques réglementaires et intégration de la démarche HQE (Haute qualité environnementale).

Gros clients institutionnels

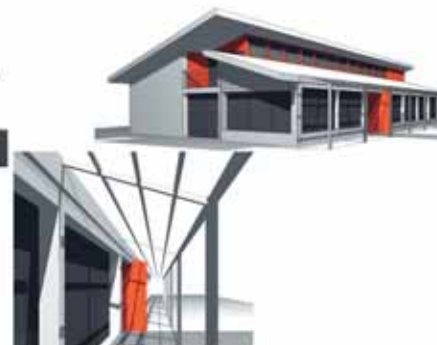
Créée en 1995, Fluid'Concept compte aujourd'hui neuf salariés : le directeur, une secrétaire de direction, un ingénieur, quatre techniciens d'études, une dessinatrice et un métreur-dessinateur-technicien. Deux d'entre eux sont basés à



La maquette du futur bâtiment bioclimatique.



Chaumont, où l'entreprise possède une antenne, son rayon d'action couvrant toute la Lorraine et la Champagne-Ardenne. "Nos principaux clients sont les collectivités : communautés de communes, conseils généraux et régionaux, offices HLM... Nous avons aussi quelques clients privés, des industries. Par contre, nous ne nous adressons pas du tout aux particuliers", précise Gilles Henry. Fluid'Concept intervient donc essentiellement sur les bâtiments institutionnels : écoles, collèges, lycées, salles polyvalentes,



Chiffre-clé

700 000 €

C'est le chiffre d'affaires de Fluid'Concept qui ne cesse d'augmenter depuis dix ans : + 10 % chaque année. Une entreprise qui marche !

tes, établissements hospitaliers, maisons de retraite, tribunaux, logements sociaux... Et dans ce domaine, il y a de quoi faire ! ■

Fluid'Concept, 10 rue Saint-Jean à Neufchâteau.
Tél. : 03 29 94 15 34. Mail : fluid-concept@fluid-concept.fr

Questions à Gilles Henry, directeur de Fluid'Concept

Pourquoi ce déménagement sur la zone Petite-Champagne ?

Parce que les terrains n'y sont pas trop chers et pour rationaliser notre espace. Nous débordons sur trois pas de porte et avons besoin d'un lieu plus pratique et plus grand. Le prochain fera 320 m². Nous voulons aussi un bâtiment qui ressemble à notre savoir-faire et serve de témoin : nous avons donc conçu nous-mêmes un bâtiment bioclimatique, avec une isolation thermique quasi parfaite et un maximum de récupération des apports solaires. Il devrait ainsi néces-



siter seulement 15 kWh/m²/an pour le chauffage, alors qu'il en faut 100 pour un bâtiment aux normes actuelles. Avec une bonne isolation, on a peu besoin de chauffage. On se donne

trois ans pour démontrer ce principe, à partir d'un bâtiment confortable et au coût de construction tout à fait standard.

Voir plus grand, est-ce aussi pour développer l'entreprise ?

Non. Mon objectif est de la stabiliser. J'ai commencé seul il y a 13 ans, nous sommes aujourd'hui neuf et c'est suffisant. Dans notre domaine, c'est déjà un gros cabinet et je tiens à pouvoir tout suivre de près, à continuer à faire du boulot sérieux et à conserver une méthode de travail familiale. Je préfère la qualité à la quantité.

Compostage domestique

Un geste facile et très utile



Depuis 2005, la CCPN encourage le compostage individuel, en vendant des lombricomposteurs à 7 € seulement (fournis avec 10 litres de litière), et en dispensant des conseils et formations gratuits aux particuliers. Facile, rapide et efficace, le lombricompostage utilise des vers de terre (composteurs naturels) qui, en digérant, apportent eux-mêmes de l'oxygène dans le compost, tout en supprimant les odeurs de décomposition des déchets. Utiliser du broyat (branches réduites en copeaux) est aussi idéal pour aérer le compost. La CCPN étudie la possibilité d'acheter des broyeurs pour les mettre à disposition de tous. ■

Le site du Niémont possède une plateforme de compostage accessible à tous, pour déposer des déchets organiques ou retirer du compost. Mais le mieux est encore de le faire chez soi.

Naturel, écologique, économique et facile à mettre en œuvre ! Le compostage chez soi n'a que des avantages et... "aucun inconvénient", assure Sébastien François, responsable d'exploitation du site du Niémont. "La seule contrainte est de penser à le retourner pour l'aérer, ce que beaucoup de gens oublient de faire". Le compostage fonctionne en effet sur un mode de fermentation aérobie, qui nécessite une oxygénation une fois tous les 15 jours environ (selon le rythme et la quantité apportée). Mais pourquoi est-il utile de composter chez soi ? Pour deux raisons. La première est que le compostage domestique permet de recycler et de valoriser une partie de nos déchets ménagers, dont 30 %

en poids sont compostables. En les recyclant chez soi, c'est autant d'économisé pour la collectivité (coût de transport et de traitement). La deuxième raison est que cette pratique permet d'obtenir un humus naturel fortifiant et assainissant pour les sols de nos jardins, massifs fleuris et potagers, autant que pour nos plantes d'intérieur. Sainement nourries, nos plantations peuvent se défendre seules contre les maladies et parasites courants. Les rosiers sont sans pucerons, les pelouses sans mousse et l'apparition du mildiou sur les tomates est retardée. Résultat : moins de traitements chimiques, donc une économie de plus réalisée, sans compter les bienfaits pour la santé et l'environnement.

Allez les vers !

Le compost est un produit qui agit sur le long terme, contrairement aux engrais chimiques. Ces derniers sont en effet actifs tout de suite et pendant 15 jours, tandis que

le compost mettra 15 mois à être absorbé par le sol. Par contre, son action sera durable et bénéfique. "Un peu à la manière des sucres lents dans l'organisme", compare Sébastien François.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous procurer le livret sur le compostage édité par la CCPN ou contacter le service environnement au 03 29 94 08 77.

Angle pratique - Quelques conseils...

• Comment composter ?

Pour un grand jardin (+ 10 ares) : en tas. Pour un jardin moyen : en bac ou en silo. Pour un petit jardin (- 200 m²) : en fût plastique. Pour une habitation sans jardin (ou pour obtenir un compost finement digéré) : en lombricomposteur.

• Comment créer son compost ?

Faire une couche (5-10 cm) composée de matériau structurant (broyat, brindilles, roseaux). L'arroser en pluie fine. Puis déposer du compost mûr (ou un peu de terre) par-dessus.

• Que mettre dedans ?

Mélanger soigneusement, à parts égales, des produits verts, mous et humides, et des produits bruns, durs et secs, avant de les déposer sur le compost. Produits verts : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de repas, marc de café, sachets de thé, résidus du jardin (gazon, produits du potager...). Produits bruns : feuilles mortes, branches coupées, paille, copeaux, sciure et cendres de bois, papiers usagés, carton brun épais, bouquets de fleurs, plantes d'appartement. Autre conseil : diversifier au maximum les produits et les réduire le plus possible en petits morceaux avant de les incorporer.

• Quand et comment l'étendre ?

Une fois par an, plutôt à l'automne, sinon au printemps. Étaler le compost en couche de 5 à 10 cm et l'incorporer jusqu'à 15-20 cm de profondeur.

Aménagement de la déchetterie



Le site du Niémont.

La déchetterie du site du Niémont va sensiblement changer d'allure. Des travaux vont être entrepris, dès ce mois de décembre, afin d'agrandir sa surface et permettre d'ajouter deux nouvelles bennes. Opérationnelles au printemps, celles-ci auront pour but d'alléger la benne à "tout-venant", dont le coût de traitement est très élevé (140 € TTC par tonne). En détournant certaines matières, comme les plastiques sans PVC, des économies pourront être faites et les déchets mieux valorisés. L'accès au site va également

être réaménagé, l'idée étant d'avoir deux entrées distinctes : une pour les professionnels et une pour les particuliers. Cette opération vise à faciliter l'orientation des particuliers sur le site (leur accès mènera directement à la déchetterie) et aussi à améliorer la sécurité routière, les particuliers étant de plus en plus nombreux à fréquenter les lieux (18 000 visites en 2007). Enfin, un parking de six places et un emplacement de bus pour les visites scolaires vont être créés à l'entrée. Coût global des travaux : 92 000 € TTC. ■



L'équipe du Niémont.

Un engin tout neuf !

Voici un engin qui en vaut deux ! Le nouveau Multifarmer de la déchetterie, livré mi-octobre, a permis de remplacer efficacement les deux anciennes machines du site : un tracteur et une chargeuse, qui tombaient régulièrement en panne. D'une valeur de 65 000 € TTC, le

nouvel engin offre un autre avantage : celui de fonctionner avec une huile hydraulique biodégradable qui n'entraîne pas de pollution en cas de fuite. Un aspect important quand on sait qu'il sert essentiellement à travailler sur la plateforme de compostage. ■

2009, l'année du tri

Fin 2009-début 2010, la Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau mettra en place le tri sélectif avec ramassage en porte-à-porte. Des sacs jaunes seront alors distribués à chaque foyer et serviront à recueillir les déchets recyclables tels que : bouteilles en plastique, papiers, journaux, magazines, boîtes en métal et cartons d'emballage. Le verre, quant à lui, continuera à être récupéré dans les containers prévus à cet effet. Pour vous préparer à ce nouveau geste utile du quotidien, testez vos réflexes "tri" en page 19 de ce magazine.

Amélioration des vergers

600 arbres plantés

Engagée il y a deux ans, l'opération programmée d'amélioration des vergers (OPAV) touche à sa fin et a permis la plantation de 600 arbres fruitiers. Son but était de renouveler et diversifier les essences présentes sur le territoire et d'embellir les jardins et vergers, en faisant bénéficier de tarifs très avantageux les particuliers qui souhaitent planter des arbres fruitiers. Très appréciée, l'opération sera prolongée d'une année avec une campagne d'achat de plants cet hiver. Vous pouvez passer votre commande avant le 30 janvier en contactant Bertrand Nicolas au 03 29 94 08 77 ou par mail à b.nicolas@paysdeneufchateau.com

Création d'un verger conservatoire

L'OPAV s'achèvera prochainement avec la création d'un "verger conservatoire" à Maxey-sur-Meuse. Prévu pour accueillir une cinquantaine de spécimens, il servira notamment à regrouper et préserver les variétés remarquables, très anciennes ou

typiques, que l'on peut trouver sur le territoire. Pour ce faire, la Communauté de Communes du Pays de Neufchâteau lance un appel aux propriétaires d'arbres fruitiers, afin de recenser les espèces et de pouvoir prendre des

greffons qui seront replantés dans le verger. N'hésitez pas à contacter Bertrand Nicolas au 03 29 94 08 77 ou par mail à b.nicolas@paysdeneufchateau.com

Formation à la greffe

L'association des Croqueurs de Pommes organise une formation à la greffe le dimanche 15 mars 2009 de 9 h à 12 h à la salle de fête de Maxey sur Meuse. La formation est ouverte à tous. Renseignements : Virginie MAZELIN (09 65 03 91 04)



Randonnée Bienvenue sur le sentier des Hauts-Bois !

Riche de curiosités patrimoniales, paysagères, floristiques et faunistiques, le sentier des Hauts-Bois s'ouvrira aux randonneurs en début d'année 2009. Rendez-vous en forêt de Liffol-le-Grand.

Les amoureux des belles balades vont être ravis ! La Communauté de Communes est en train d'achever la réalisation d'un nouveau sentier de randonnée dans la forêt communale de Liffol-le-Grand, dite forêt des Hauts-Bois. D'un coût de 9 500 € HT, la création de ce sentier pédagogique a bénéficié du soutien financier du Conseil Général des Vosges et du fonds européen Leader+. Son ouverture est prévue pour début 2009, avec un circuit de 7,3 km (2 h à pied) qui s'adressera aussi bien aux marcheurs, aux vététistes qu'aux cavaliers. Pour les guider, un balisage a été mis en place par le Club Vosgien et des panneaux pédagogiques sur les différents sites à découvrir ponctueront leur promenade. Une fiche découverte du sentier viendra également s'ajouter à la quinzaine déjà présente dans le livret "Balades au Pays de Neufchâteau", édité par la CCPN. Des visites guidées vont être organisées dès l'an prochain par l'association de pêche La Gaule Mouzon-Meuse, en partenariat



Vue du belvédère de la Roche à Villouxel.

avec l'Office de Tourisme du Pays de Neufchâteau.

À découvrir en chemin

Partant du lieu-dit Les Vergères, le sentier des Hauts-Bois propose une boucle en forêt qui ira jusqu'à la commune de Villouxel, avant de revenir à son point de départ. Quatre curiosités, particularités ou sites remarquables seront à découvrir en chemin :

- **Le milieu forestier des Hauts-Bois**, dont la hauteur des arbres (plus de 7 m de haut) permet une stratification verticale qui assure une utilisation optimale de la lumière, ainsi qu'une diversification et une multiplication des niches écologiques. Les plus chanceux pourront apercevoir au passage quelques-uns des habitants de ce milieu, comme le chevreuil, l'écureuil, le sanglier, la martre, le hibou moyen-duc ou encore le troglodyte mignon, l'un des plus petits oiseaux d'Europe, dont les

vocalises puissantes et perçantes peuvent être entendues jusqu'à 200 m à la ronde.

- **Le ruisseau des Vergères**, "ruisseau pouponnière" dont l'eau limpide et calcaire possède des qualités physico-chimiques qui en font un lieu idéal de naissance et de début de vie de certains animaux, comme la salamandre tachetée, la libellule ou encore la truite. Le circuit permet de le longer pendant quelques kilomètres jusqu'à sa source, autrefois appelée Mencusen, sur laquelle fut construite l'abbaye de Fronfontaine.

- **Les ruines de l'abbaye de Froidefontaine**, situées au fond d'une combe encaissée. Érigée au XII^e s., d'inspiration architecturale romane, l'abbaye a été le lieu de recueillement et d'habitation de moines prémontrés. Détruite au XIV^e s. puis abandonnée, l'abbaye a fait l'objet de fouilles dans les an-

nées 1960. Les vestiges retrouvés sont visibles au musée archéologique de Liffol-le-Grand.

- **Le belvédère de la Roche** (Villouxel), avec un superbe point de vue sur la vallée de la Saônelle. Cette vallée abrite trois espaces naturels remarquables et protégés : deux tourbières alcalines et une pelouse calcaire. Les tourbières de la Glaire et de l'Aviove ont pour caractéristique des eaux très carbonatées, formant un sol particulier et des marais. Elles sont aussi le domaine de nombreuses espèces protégées. Le pelouse calcaire de la Roche accueille, elle, treize espèces d'orchidées plus ou moins rares et de nombreuses familles d'insectes d'intérêt entomologique certain (criquets, papillons, libellules...). ■



Ruine de l'abbaye de Froidefontaine.



Gérard Kopf

"L'office de tourisme est un trait d'union"

Depuis juin, Gérard Kopf, le Vice-Président Gérard KOPF a été élu à la Présidence de l'Office de Tourisme du Pays de Neufchâteau et compte bien poursuivre le travail de développement et de promotion du tourisme local.



Ex-Syndicat d'initiative, l'Office de Tourisme existe depuis 1993. Quel est son rôle dans le développement du tourisme local ?

D'une manière générale, il est le trait d'union entre ceux qui créent l'offre touristique (les collectivités) et ceux qui veulent en profiter (population, touristes, visiteurs). Plus concrètement, son rôle est d'animer, d'informer et de communiquer. Nous accueillons près de 10 000 visiteurs par an, que ce soit physiquement, par téléphone ou par Internet.

En quoi le fait d'ouvrir l'Office de Tourisme à toutes les collectivités du territoire en 2004 a-t-il été bénéfique ?

Cela a élargi notre champ et nos moyens d'action, à un moment où le tourisme est devenu un facteur économique important, suite à la disparition des industries. Aujourd'hui, le tourisme est le 3^e pilier économique des Vosges, or il nous reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. L'intercommunalité nous a permis d'avoir un bud-

get plus important : 90 000 € par an dont 40 000 € apportés par la CCPN. Il faut y ajouter la participation des autres adhérents que sont la Communauté de Communes du Pays de Jeanne, l'association de l'Ouest vosgien et la commune de Grand. La Communauté de Communes des Côtes et de la Ruppe devrait aussi nous rejoindre. Grâce à ce budget, nous avons pu commencer à professionnaliser la structure, qui compte aujourd'hui deux salariées et demi. Nous avons aussi pu développer de nouvelles actions.

Quelles sont les principales animations de l'Office de Tourisme ?

Les visites guidées de la vieille ville, qui pourront se faire avec audioguide dès la saison prochaine. Les voyages découverte en car, deux fois par an. Nous sommes allés cette année à Namur et à Vaux-le-Vicomte. La visite du Musée des Arts Premiers à Paris est en projet

pour 2009. Nous organisons aussi les Journées du Patrimoine, avec des circuits différents tous les ans. Cette année, le thème était les églises et chapelles. L'an prochain, ce sera les croix de chemins. Nous accueillons également des expositions à l'étage de notre bâtiment.

Et pour l'avenir ?

Depuis 2007, nous essayons de développer un tourisme vert et culturel, en proposant des forfaits "week-end découverte" à 180 € par personne, en chambre d'hôtes ou gîte rural dans le secteur. Nous allons poursuivre cette action en essayant d'améliorer la formule et de mieux la promouvoir. Sinon, nous participons

avec la CCPN à la réalisation de brochures sur les "Balades au Pays de Neufchâteau". Avec le Pays de Jeanne, nous participons à l'élaboration d'un circuit des voies romaines, qui ouvrira en 2009.

Quant à nous, il faudrait que nous changions de locaux, car ils ne sont plus du tout adaptés à nos besoins, ni à notre activité. Nous manquons de place ! ■

Office de tourisme du Pays de Neufchâteau : ouvert du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Tél. : 03 29 94 10 95. Mail : ot-neufchateau@wanadoo.fr. Site Internet : www.neufchateau-tourisme.com

Chapelle de Beauregard 1^{er} prix de beauté

La chapelle de Beauregard à Maxey-sur-Meuse a obtenu le prestigieux Ruban du Patrimoine, prix régional attribué par la Fondation du Patrimoine, la Fédération du BTP, l'Association des Maires et la banque Dexia. Cette distinction vient récompenser la récente restauration intérieure et extérieure de l'édifice (200 000 €), réalisée avec l'appui technique de la CCPN et l'aide financière du



Département, de la Région et d'une centaine de mécènes. Rappelons que ce petit bijou du XVIII^e s. renferme une Pieta classée et dispose d'un écrivain naturel remarquable (une pelouse calcaire classée), qui ont sans aucun doute joué en sa faveur. ■





Sartres

Balade entre places et fontaines

Charmant village-rue qui gagne à être connu, Sartres regorge de petits trésors. Découverte d'une commune où l'on aime aussi asseoir des femmes dans le fauteuil de maire.



ans de mandat, a fortement marqué le village de son empreinte, surtout esthétique. En témoignent les espaces verts (un peu partout), les places (dont

// Le village a été réaménagé par l'ancien maire avec beaucoup de goût //

celle de l'Église) et les fontaines (comme celle de Saint Georges) que la dame a laissé derrière elle. "Elle avait beaucoup de goût", confirme celle qui a accepté, à sa demande, de prendre la relève.

Elle n'en revient toujours pas d'être maire. À 66 ans, Odette Mougin a pourtant succédé, en mars dernier, à Andrée Bonhomme à la tête de la commune de Sartres et de ses 104 habitants. Un joli village tout en verdure, traversé par la D 1, à un kilomètre à peine de Pompierre. "Le projet qui me tient le plus à cœur, déclare la nouvelle élue, c'est la réfection de l'intérieur de l'église, qui est vraiment en piteux état. Mais ce ne sera pas pour tout de suite". Et pour le reste, Odette Mougin souhaite juste rester dans la lignée d'Andrée Bonhomme qui, en 25

Une Pietà à admirer

Dans la lignée donc, Odette Mougin espère remettre en état l'intérieur de l'église Saint-Evence. Un édifice qui a toute une histoire. Bâtie au XI^e ou XII^e siècle, elle a été détruite dans un incendie en 1635, puis lentement reconstruite jusqu'en 1872, avant d'être victime d'un coup de foudre en 1980, ce qui lui a valu la réfection totale de son extérieur, de son toit et de son clocher, mais pas de son intérieur. Celui-ci renferme pourtant un petit trésor : la Vierge de Pitié, exposée au musée d'Épinal en 2005. Volée juste après, mais heureusement très vite retrouvée, cette statue en calcaire polychromé du XV^e siècle est une pièce de grande valeur. Normal d'avoir envie de lui faire un bel écrin. Mais pour l'heure, l'urgence est ailleurs et après la récente réfection de la rue de la Mothe, Odette Mougin doit d'abord s'attaquer à la réfection des 8 km de chemins communaux. Première tranche prévue en 2009. L'église attendra encore un peu... ■



Le saviez-vous ?

Le pont de Sartres, qui enjambe le Mouzon (313 m de long), a été construit de 1786 à 1790 par les six agriculteurs du village qui avaient des terres de l'autre côté. Dans un souci d'équité, il avait été décidé que chacun y consacrerait un nombre d'heures de travail calculé au prorata du nombre d'hectares possédés au-delà de la rivière. Une belle idée, pour un ouvrage qui, par la suite, est aussi devenu le rendez-vous des amoureux...

Chiffres-clés

0

C'est le nombre de terrains à bâtir disponibles dans le village. Un problème que le nouveau maire souhaite étudier avec la DDE des Vosges, car la demande pour construire existe et le village serait heureux d'accueillir de nouveaux habitants.

2

C'est le nombre d'exploitations agricoles (viande, lait, céréales) encore en activité à Sartres. C'est aussi le nombre d'artisans présents dans la commune : une couturière et un chauffagiste.

Sartres à la page

La bibliothèque de Sartres a rouvert ses portes en septembre. Après plusieurs années d'absence, elle a repris du service grâce à la CCPN et à l'investissement d'une bénévole du village, Christelle Liebaud. Ouverte un lundi par mois, de 14 h à 15 h, la structure possède quelque 600 ouvrages, mais bénéficie en plus du fonds commun du réseau des bibliothèques du Pays de Neufchâteau et du fonds de la Bibliothèque départementale de prêt. L'adhésion est gratuite pour tous les habitants de la CCPN (+ 8 € pour l'emprunt de CD et DVD) et donne accès à toutes les bibliothèques du réseau.

Contact : Raphaëlle Adet à la CCPN, tél. 03 29 94 08 77.

Un, deux, trois... prêts ? TRIEZ !

Les reconnaîtrez-vous ?

Les sacs jaunes vont bientôt faire leur apparition dans les foyers de la communauté de Communes. Mais où en êtes-vous exactement sur la question du tri des déchets ? Voici un petit quizz pour vérifier vos notions en la matière. Un point par bonne réponse. Plusieurs réponses possibles. La République est plurielle par les représentations de son symbole le plus connu, à savoir l'effigie de Marianne.

1) Que pourra-t-on mettre dans les sacs jaunes ?

- A/ Les cartons d'emballage
- B/ Les mouchoirs en papier
- C/ Les bouteilles en plastique
- D/ Les bouteilles en verre
- E/ Les boîtes de conserve
- F/ Le papier aluminium

2) Quels déchets peut-on mettre à composter ?

- A/ Les épluchures de légumes
- B/ Les coquilles d'œufs
- C/ Les piles usagées
- D/ Le polystyrène
- E/ La sciure de bois
- F/ Le pain



3) Les déchets végétaux peuvent être :

- A/ Compostés à domicile
- B/ Mis à la poubelle
- C/ Compostés à la déchetterie
- D/ Mis dans les sacs jaunes



4) Pourquoi faut-il mettre les piles usagées dans un collecteur ou à la déchetterie et non à la poubelle ?

- A/ Parce qu'elles sont trop lourdes
- B/ Parce qu'elles nécessitent un traitement spécial
- C/ Parce qu'elles sont radioactives

5) Les cartouches d'imprimantes sont...

- A/ Non valorisables
- B/ Valorisables, mais coûteuses
- C/ Valorisables et même profitables

6) Quelle quantité de déchets un Français produit-il en moyenne par an ?

- A/ 100 kg
- B/ 280 kg
- C/ 365 kg



Résultats

Si vous avez 6 points : Bravo ! Le tri des déchets n'a plus de secrets pour vous.

Si vous avez entre 4 et 5 points : Vous êtes un bon "trieur", mais restez vigilant !

Si vous avez entre 2 et 3 points : Vous triez, mais des progrès restent à faire.

Si vous avez entre 0 et 1 points : Le tri, ce n'est pas encore votre tasse de thé et malgré votre bonne volonté, il vous reste beaucoup à apprendre. Pourquoi ne pas prendre contact avec le service environnement de la CCPN pour en savoir plus ?

RÉPONSES :
1) a, c et e. 2) a, b, e, f. Tous les déchets organiques non pollués sont compostables. 3) a ou c. Mais les composter est mieux et le faire chez soi est idéal, car cela n'a aucun impact sur l'environnement, contrairement au compostage en déchetterie (transports des déchets, maintenance avec engin). 4) b. 5) c. En effet, leur valorisation a permis en 2007 de reverser plus de 50 000 € pour la recherche contre les maladies orphelines. 6) c. Cela représente 1 kg par habitant et par jour.

Crédit Mutuel Mobile

Redonnez le sourire à votre mobile



**APPELS
ILLIMITÉS⁽¹⁾**

**vers 2 numéros
tous opérateurs
24h/24 et 7j/7**

**ASSURANCE
INCLUSE⁽²⁾**

**Téléphone garanti
en cas de vol**

(1) Appels illimités métropolitains non surtaxés entre personnes physiques et à usage privé, 3h maximum par appel. Appels illimités uniquement sur l'offre C le mobile Premier avec engagement de 12 ou 24 mois.

(2) Remboursement du mobile et des communications frauduleuses en cas de vol caractérisé jusqu'à 175 euros. Voir conditions complètes de l'offre dans la notice d'information assurance vol.

Assurance incluse uniquement sur les offres C le mobile Premier et C le mobile Classique avec engagement de 12 ou 24 mois.

C le mobile est un service de l'opérateur **NRJ Mobile** proposé par le Crédit Mutuel. DFCMCEE Strasbourg RCS B 588 505 354.